

Bureau de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

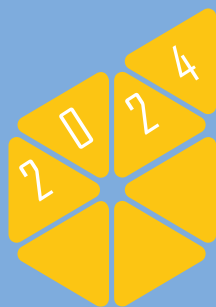
Du 11 décembre 2024, 10h00 – 12h00 (en visioconférence)



Ordre du jour

- ▶ **0) Retour sur le Borders Forum & point sur l'actualité politique**
- ▶ **1) Adoption du relevé de décisions du 11 juillet 2024**
- ▶ **2) Point sur la situation financière**
- ▶ **3) Perspectives 2025**
- ▶ **4) Point sur l'activité de l'équipe**
- ▶ **5) Questions diverses**





borders forum

Retour sur la 3e édition du Borders Forum

#bordersforum



Et si on OSAIT un « cross-border deal » ?

pour une Europe plus forte et plus solidaire par-delà les frontières

Plus de 300 participants

Trois tables rondes

30 intervenants

De nombreuses personnalités

10 ateliers techniques



Les ateliers* du Borders Forum 2024 ont réuni les acteurs des différents niveaux de la coopération « local, national et européen » pour échanger et proposer des recommandations concrètes sur dix thèmes clés de la coopération ; leur objectif : résoudre les « blocages » transfrontaliers qui impactent le quotidien des habitants dans les bassins de vie transfrontaliers, et redonner confiance en l'Europe en développant le sentiment de « citoyenneté transfrontalière » et « européenne ».

Voici les propositions des dix ateliers :

CITOYENNETÉ ET APPARTENANCE

Atelier #1 : La participation citoyenne transfrontalière (local ou évènementiel)

- **Choisir des sujets d'intérêt général et transfrontaliers pour la participation citoyenne :** Déployer une démarche de participation citoyenne sur des thématiques ayant du sens et un intérêt commun pour les territoires des deux côtés de la frontière. Ces sujets doivent répondre aux enjeux transfrontaliers et contribuer à créer des communautés de destin.
- **Co-construire un cadre commun pour la participation citoyenne transfrontalière :** Définir un cadre de coopération et d'expérimentation adapté aux différences législatives et culturelles des territoires. Identifier clairement le porteur de la démarche, les responsables de la collecte des avis, ainsi que les acteurs chargés de mettre en œuvre les projets issus de cette dynamique.
- **Prendre en compte et restituer les avis recueillis :** Intégrer les retours des citoyens, y compris les feedback négatifs, pour renforcer la confiance dans le dispositif. Si des projets sont proposés, notamment dans le cadre de budgets participatifs, garantir la transparence de leur mise en œuvre ou expliquer les limites rencontrées.

- **Prévoir l'utilisation d'outils facilitant la participation citoyenne transfrontalière :** Anticiper et assumer les coûts spécifiques (interprétariat, logistique, lieux de réunion, etc.) et mettre en œuvre des dispositifs adaptés pour garantir l'accès à tous.

Atelier #2 : La culture, vecteur de citoyenneté transfrontalière

- **Mettre les gens en lien à travers les frontières par la culture** (quotidienne, démocratique, littéraire, patrimoniale, historique...), car elle permet de toucher les cœurs des citoyens (par l'émotion).
- **Accorder une place centrale au multilinguisme,** en tant qu'élément de l'identité des territoires transfrontaliers.
- **Assurer le suivi dans le temps des démarches de coopération initiées et sécuriser les acquis.** Simplifier des accès.
- **Rappeler que « le transfrontalier » est le laboratoire de l'Union européenne,** le transfrontalier n'est pas une marge mais un centre.
- **Créer une nouvelle catégorie de capitale transfrontalière européenne de la culture,** à savoir « territoire transfrontalier - capitale européenne de la culture » afin de soutenir des initiatives transfrontalières et attirer l'attention sur ces territoires.
- **Rendre visible le transfrontalier :** Imaginer et valoriser des symboles et lieux des bassins de vie transfrontaliers (signalétiques communes, festivals répartis dans le bassin de vie, label villes fleuries).
- **Valoriser la richesse des territoires frontaliers et leur variété** car chaque frontière a ses particularités et son histoire propre. La vie sur la frontière est un art de vivre et un sentiment d'appartenance.
- **Soutenir les bi-villes (city twins)** et relancer les réseaux de villes-sœurs séparées par des frontières.
- **Imaginer des itinéraires et sentiers transfrontaliers** entre nos régions avec des symboles, des lieux de rencontre (tiers-lieux).

PARTAGER NOS RESSOURCES

Atelier #3 : Solidarité financière transfrontalière - atelier global

- **Franchir les étapes de la coordination et de la coopération,** pour aller vers la collaboration et la solidarité fiscale transfrontalière.

- **Améliorer l'accès aux données transfrontalières** par le développement d'une base de données transfrontalière permettant un diagnostic efficace des régions frontalières et facilitant la comparaison des situations entre les pays européens et avec le reste du monde.

- **Développer des outils de gestion et de financement de projets à toutes les échelles (du local au transnational)** par l'introduction d'instruments adaptés (y compris en matière de fiscalité), allant au-delà d'interreg, outil indispensable mais limité.

- **Encourager l'échange d'informations et la collaboration institutionnelle par la mise en place d'accords formels** tels que, de traités ou de comités, de cadres stratégiques communs ; développer des institutions communes ; et organiser des exercices de planification, pour aller vers une complémentarité fonctionnelle et sectorielle (éventuellement asymétrique), conditions d'une gouvernance transfrontalière forte.

Atelier #4 : Gestion de l'urbanisation par-delà les frontières

- **Promouvoir des mécanismes transfrontaliers pour réguler le droit des sols,** en adoptant une législation à l'échelle de l'Union européenne.

- **Intégrer la dimension transfrontalière dans les législations domestiques d'urbanisme** pour harmoniser les approches entre les pays.

- **Favoriser la compréhension mutuelle des pratiques et des cultures d'aménagement des pays voisins** en prenant en compte les spécificités des vocabulaires et des approches techniques, tout en consacrant le temps, l'expertise technique et le soutien politique nécessaires à cette coopération.

- **Renforcer les ressources humaines spécialisées** en recrutant des experts qualifiés pour répondre aux besoins humains et techniques de la planification transfrontalière.

- **Adapter les ressources des collectivités locales** pour faire face à la charge de travail supplémentaire induite par la dimension transfrontalière.

- **Former les professionnels de l'aménagement** aux enjeux spécifiques du transfrontalier pour développer leurs compétences et améliorer leur efficacité.

Atelier #5 : L'eau transfrontalière - source de coopération

- **Renforcer la gestion transfrontalière** de la ressource en eau, notamment au sein des structures transfrontalières existantes comme les GECT.

- **Promouvoir des actions coordonnées par des instances de gouvernance** souple et groupes mixtes rassemblant partenaires publics et privés transfrontaliers.

- **Accroître et pérenniser les fonds européens disponibles** pour les projets transfrontaliers agissant sur la gestion transfrontalière de l'eau.

- **Inciter les Etats à adapter les plans de gestion nationaux** déclinant la Directive Cadre sur l'eau aux contextes transfrontaliers.

- **Faire du Blue Deal Européen une priorité stratégique** pour la politique européenne de l'eau.

Atelier #6 : La planification écologique à l'échelle du bassin de vie transfrontalier

- **Affirmer les enjeux de la transition écologique** comme une nécessité et une priorité pour la coopération transfrontalière et la politique de cohésion de l'Union européenne.

- **Renforcer les gouvernances transfrontalières existantes ou redéfinir des gouvernances ad hoc** pour agir collectivement aux différentes échelles territoriales.

- **Mobiliser les acteurs stratégiques et politiques (planification), adapter les outils opérationnels (contractualisation, ingénierie, formation)** pour accompagner et anticiper les évolutions à venir et garantir une situation gagnant/gagnant dans les bassins de vie transfrontaliers.

- **Prendre en compte les atouts et besoins spécifiques des territoires transfrontaliers dans la mise en œuvre de la planification écologique et du Green Deal européen.**

* Retenues ici : la communication, le financement et le dossier de presse (les deux derniers documents présentant les sujets, enjeux et objectifs de chaque atelier). Lors des ateliers, les discussions ont été alimentées par des intervenants et animateurs, ainsi que par la participation active des citoyens (plus de 300 participants à l'événement) issus de nombreuses frontières, européennes et internationales. Les propositions ont ensuite été présentées en plénière devant les représentants du niveau national et européen.

1) Adoption du relevé de décisions du 11 juillet 2024



2) Point sur la situation financière



2) Point sur la situation financière

Encaissement des cotisations 2024

Adhérents	Date de règlement*	Montant appelé
Collectivité de Corse		6 500
Collectivité de Saint Martin		6 500
Département de la Haute-Savoie		6 500
<i>Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques</i>		6 500
Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain		3 300
Ville de Beausoleil		1 500

- ▶ **Taux d'encaissement de 91,71 % (au 05/12/2024)**
- ▶ **Montant des cotisations appelées – Total : 371 401€**
- ▶ Montant des cotisations reçues : 340 601€
- ▶ Montant des cotisations en attente : 30 800€

Demandes des subventions aux Ministères et au groupe Caisse des Dépôts / Banque des Territoires

- ▶ ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires)
- ▶ DCTCIV (Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile)
- ▶ DGCL (Direction générale des collectivités territoriales)
- ▶ Banque des Territoires



2) Point sur la situation financière

Point sur le budget 2024 (voté à l'AG 9/24)

DEPENSES	2023	2024	RECETTES	2023	2024
	COMPTES	PREVISIONNEL		COMPTES	PREVISIONNEL
Salaires et charges sociales	863 160	903 477	Subventions nationales	583 834	658 000
Impôts, taxes, formation	55 697	47 500	- ANCT	305 000	305 000
Sous traitance opérationnelle	-1 254	5 000	- Groupe CDC	220 000	200 000
Communication et événements	43 017	121 029	- Ministères		
Honoraires: traitement comptable, paie, budget et juridique.....	42 323	42 323	- Affaires Etrangères	30 000	130 000
			- DGCL	23 000	23 000
Loyer, entretien, chauffage, EDF eau	154 666	163 257	- Autres Ministères	0	0
Frais de bureau : informatique, téléphone...	59 032	51 622	- Aide exceptionnelle apprentissage	5 834	0
Frais de Déplacement et Missions	46 411	30 000	Autres subventions	15 000	15 000
Dot.Amortissements et Provisions	6 965	6 965	- Luxembourg	15 000	15 000
Frais divers	5 016	5 016	Cotisations	374 351	390 000
TOTAL DEPENSES	1 275 034	1 376 189	Subventions territoriales	129 500	90 000
			Assistance et études (marchés)	145 798	120 000
			Projets Européens (dont Interreg)	19 040	100 000
			Borders Forum - recettes	0	0
			Autres Produits	10 440	5 000
			TOTAL RECETTES	1 277 962	1 378 000
			Résultat	2 928	1 811



3) Vie de l'association



3) Vie de l'association

Adhérents et adhérents potentiels

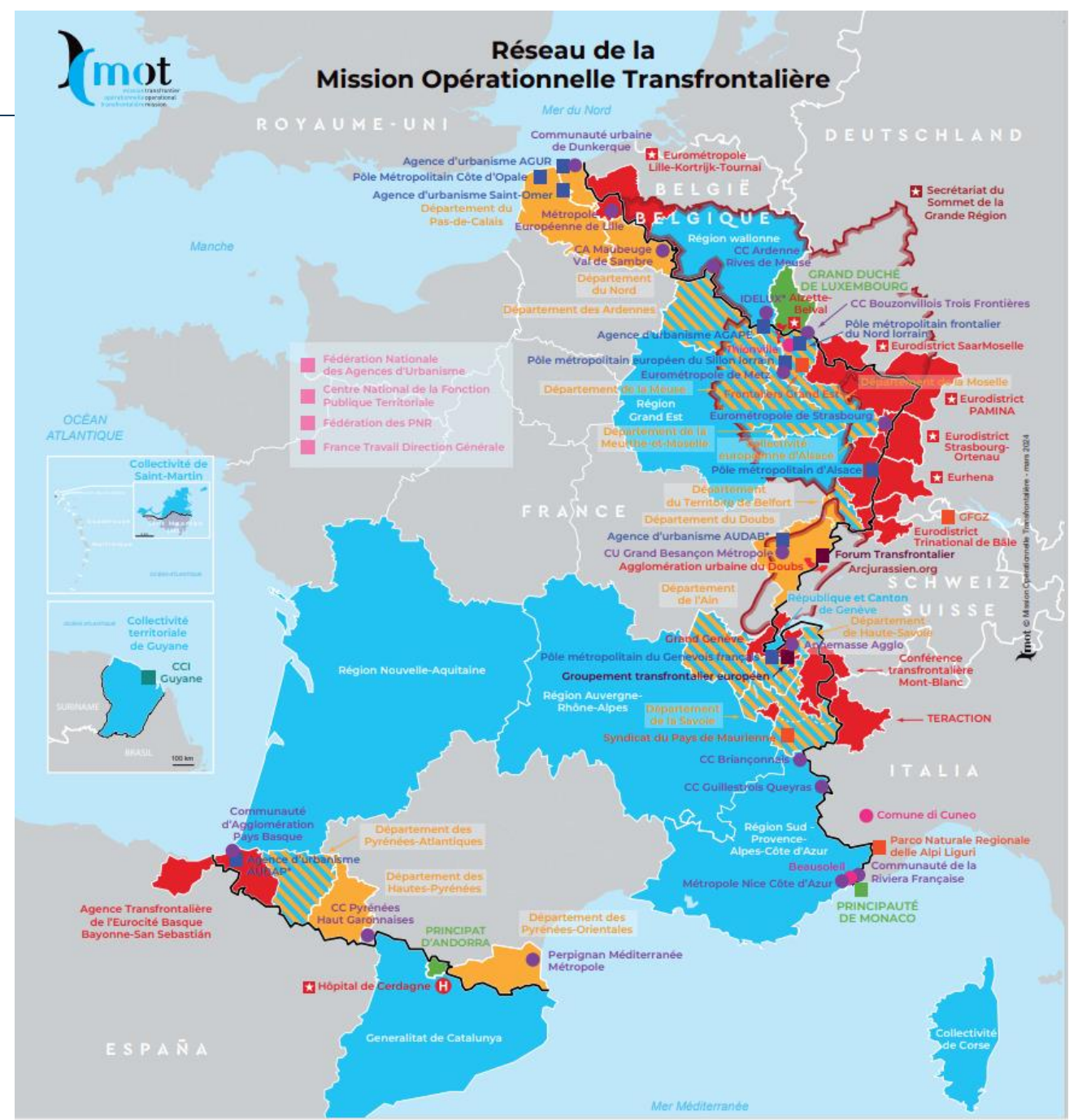
- ▶ Actuellement 91 membres
- ▶ Demande de changement de la « Communauté de communes Guillestrois Queyras » vers la structure transfrontalière « Terres Monviso »
- ▶ Potentiel : Euro-Institut Pyrene (FR-ES)
- ▶ Office Franco-Allemande pour la Jeunesse (OFAJ)

Demandes de désadhésion

- ▶ Département des Pyrénées-Atlantiques
- ▶ Département du Pas de Calais
- ▶ GECT du Secrétariat du Sommet de la Grande Région

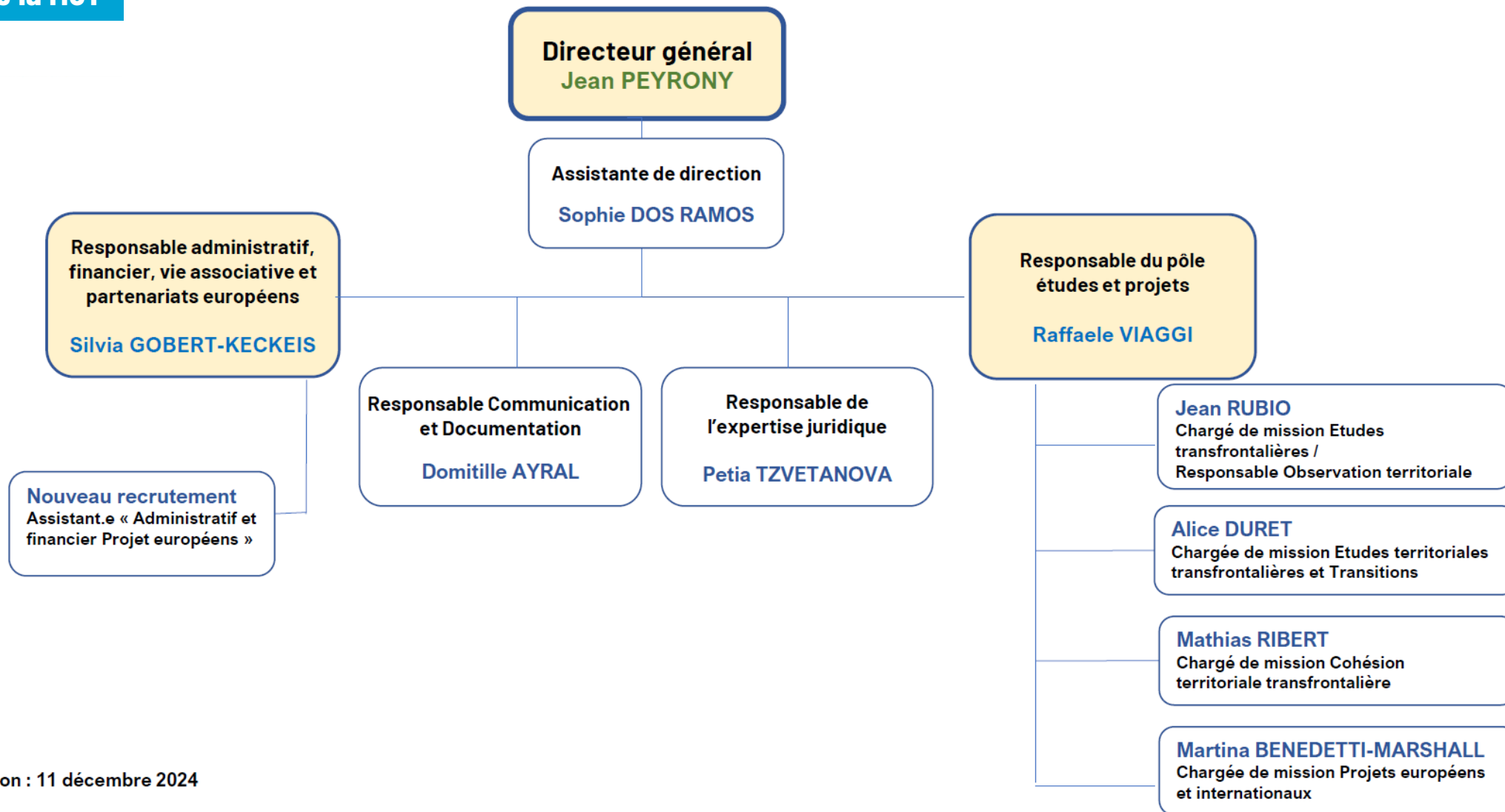
Catégorie d'adhérents

- | | |
|--|--|
| Etats | Groupements de collectivités territoriales |
| Régions, cantons ou communautés autonomes | Communes |
| Départements ou provinces | Entreprises et CCI |
| Groupements plurinationaux de collectivités territoriales | Fédérations et agences nationales |
| Dont: Groupements européens de coopération territoriale (GECT) | Agences d'urbanisme et pôles métropolitains |
| Dont: Groupements européens de coopération territoriale (GECT) | Associations de personnes morales et autres structures |
| Dont: Groupements européens de coopération territoriale (GECT) | Associations de personnes physiques et sociétés coopératives d'intérêt collectif |
| Dont: Groupements européens de coopération territoriale (GECT) | Personnes physiques |
- * = Membre associé



Point sur l'équipe de la MOT

ORGANIGRAMME MOT



Version : 11 décembre 2024



3) Vie de l'association

Suivi des thèmes attribués aux Vice-présidents et l'équipe

Thème(s)	Vice-président(e)	Référent MOT*
Culture et langue	François Decoster Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de St Omer-Flandre intérieur	Silvia Gobert-Keckeis
Coopération maritime et spécifique	Marie Antoinette Maupertuis Collectivité territoriale de Corse	Raffaele Viaggi (Outre-Mer : Petia Tzvetanova)
Citoyenneté et Education	Nicolas Garcia Département des Pyrénées-Orientales	Martina Benedetti-Marshall (Formation : Silvia Gobert-Keckeis)
Ruralités et Montagne	Philippe Alpy Département du Doubs	Mathias Ribert
Coopérations métropolitaines	Jean-Luc Bohl Eurométropole de Metz	Jean Rubio
Transition écologique	Pia Imbs Eurométropole de Strasbourg	Alice Duret

Thème(s)	Vice-président(e)	Référent MOT*
Transition économique et emploi	Nathan Sourisseau Grand Besançon Métropole	Jean Rubio
Europe	Sandro Gozi Parlement européen	Jean Peyrony
Gouvernance	Brigitte Torloting Région Grand Est	Petia Tzvetanova
Mobilité transfrontalière	Mathieu Bergé Région Nouvelle Aquitaine	Raffaele Viaggi
Santé et social	Laurence Boetti-Forestier Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur	Petia Tzvetanova
Aménagement et foncier	Pierre Cuny Ville de Thionville	Alice Duret



3) Vie de l'association

Suivi des frontières/ espaces transfrontalières

Frontière/ espace transfrontalier	Référent MOT 1 *	Référent MOT 2*
France-Espagne Pyrénées Est	Jean Rubio	Raffaele Viaggi
France-Espagne Pyrénées Ouest	Jean Rubio	Raffaele Viaggi
France-Italie-Monaco	Raffaele Viaggi	Martina Benedetti-Marshall
France-Suisse Espace Lémanique	Alice Duret	Raffaele Viaggi
France-Suisse Arc Jurassien	Alice Duret	Mathias Ribert
France-Allemagne Rhin Supérieur	Mathias Ribert	Silvia Gobert-Keckeis
France-Luxembourg Grande Région	Jean Rubio	Alice Duret
France-Belgique Ardennes	Jean Rubio	Mathias Ribert
France-Belgique Ouest	Mathias Ribert	Jean Rubio
France-Royaume-Uni	Martina Benedetti-Marshall	Raffaele Viaggi
Outre-Mer	Petia Tzvetanova	Jean Rubio





The screenshot shows the MOT website interface. At the top left is the MOT logo with the text "mission transfrontière opérationnelle opérationnel transfrontalière mission". To the right are social media icons for LinkedIn, X, and Facebook, and a search icon. A navigation menu includes "THÈMES", "FRONTIÈRES", "NIVEAUX", "TERRITOIRES", and "RESSOURCES". The main content area is titled "France Allemagne" with a French-German flag icon. It features three key sections: "Dates de création de la frontière" (1648 Traité de Westphalie, Tracé actuel : 1945), "Longueur de la frontière" (451 km), and "Régions concernées" (Région Grand Est, Départements du Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle, Collectivité européenne d'Alsace; Länder de Sarre, Rhénanie Palatinat, Bade-Wurtemberg). A section for "Programmes européens" lists "Programme Interreg Rhin Supérieur" and "Programme Interreg Grande Région". A large image of a cable-stayed bridge over a river is on the right. At the bottom, a breadcrumb trail reads "Accueil > France Allemagne" and a navigation bar contains "ACTUALITÉS", "ÉVÉNEMENTS", "ARTICLES DE PRESSE", "CARTES", and "PUBLICATIONS".

mot
mission transfrontière
opérationnelle opérationnel
transfrontalière mission

in X f

THÈMES - FRONTIÈRES - NIVEAUX - TERRITOIRES - RESSOURCES -

France Allemagne

Dates de création de la frontière
1648 Traité de Westphalie
Tracé actuel : 1945

Longueur de la frontière
451 km

Régions concernées
Région Grand Est, Départements du Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle, Collectivité européenne d'Alsace ; Länder de Sarre, Rhénanie Palatinat, Bade-Wurtemberg

Programmes européens
[Programme Interreg Rhin Supérieur](#) • [Le programme sur le site de la DG REGIO](#)
[Programme Interreg Grande Région](#) • [Le programme sur le site de la DG REGIO](#)

Accueil > France Allemagne

ACTUALITÉS ÉVÉNEMENTS ARTICLES DE PRESSE CARTES PUBLICATIONS

4) Perspectives 2025



4) Perspectives 2025

Suites du projet associatif

- ▶ Tester le nouveau barème auprès du réseau
- ▶ Présenter le système des jetons (voir ci-après)

Barème des cotisations 2025

- ▶ Nouveau modèle mis en lien avec le projet associatif
- ▶ Clarification des catégories des membres (selon leur statut)
- ▶ La cotisation annuelle = le financement du socle partenarial

- ▶ Proposition d'ajouter des catégories suivantes :
- ▶ « Universités » à 3000€
- ▶ « Organisations européennes et internationales » à 3500€

Nouvelles catégories

	Cotisation
Commune	3 000 €
Communauté de communes	3 500 €
Communauté d'agglomération	5 000 €
Communauté urbaine	7 000 €
Métropole	8 000 €
Département	8 000 €
Région ¹	9 000 €
Structure transfrontalière	3 500 €
Structure transfrontalière (si un membre de chaque côté de la frontière est adhérent à la MOT)	1 000 €
Syndicat mixte français (Pôle métropolitain, PETR ² , autres)	3 500 €
Etablissement public national	4 500 €
Chambre consulaire	4 500 €
Agence d'urbanisme	3 000 €
Fédération et réseau national	3 000 €
Acteurs de la société civile	500 €
Equivalent EPCI ³ français	3 000 €
Equivalent Syndicat Mixte français	3 000 €
Equivalent Département français (Province BE/IT, Landkreis)	7 500 €
Equivalent Région français	8 500 €
Etat voisin ⁴	10 000 €
Privé (membre associé obligatoirement)	4 000 €
Parlementaires européens ou nationaux	(sur demande) 0 €

¹ Ainsi que collectivités territoriales uniques, collectivités d'outre-mer.

² Pôle d'équilibre territorial et rural.

³ Etablissement public de coopération intercommunale.

⁴ Les Etats voisins de la France ont la possibilité de verser une subvention d'un montant supérieur à la cotisation de base, auquel cas ils sont exemptés du paiement d'une cotisation.



4) Perspectives 2025

Offre socle de services (inclus dans la cotisation 2025)

- ▶ Inclus dans la cotisation
- ▶ Voir note, également disponible dans l'Espace membres
- > Projet associatif

Offre socle de services (inclus dans la cotisation)

OFFRE DE SERVICES MOT

L'offre de services « socle » de la MOT
Aperçu des services réservés
 Membres adhérents, membres associés et grand public

Services de la MOT	Membre	Membre associé	Grand public
Site internet et publications - Site de l'association - Newsletter, Cahiers, Fiche presse, Focus, Zine, brochures, supports, etc. Espace membre « My MOT » (accès libre) - Possibilité de contribuer au site (via un outil de gestion d'adresses des adhérents) - Recueil, bilans - documents, via le questionnaire, questionnaires, tables, livres et guides de travail, indicateurs, notes, bases de données, guides de travail, bilans et etc. liés à votre projet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Revue de presse (2 par mois)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parteil documentaire Valorisation des adhérents dans les publications de la MOT Édits, livraisons et fiches adhérents dans les articles et publications, fiches projets, etc.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Groupes de travail (bilans et documents)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cafés de transmetteur (20 minutes)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mobilisés de la MOT (bilans, réunions de la MOT)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Bureaux de la MOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assemblée générale (bilans, conférences, bilans de travail)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Conférences / Bureaux Forum (bilans, réunions de la MOT)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Valorisation des adhérents lors des événements de la MOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Co-organisation de l'Assemblée générale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Services de la MOT	Membre	Membre associé	Grand public
Rencontres territoriales	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Événements de publications de la MOT (Supports graphiques, supports membres, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participation aux séminaires / ateliers / manifestations de la MOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assistance permanente aux adhérents - hotline notamment juridique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Reste offre socle : accès à l'offre modulaire (jetons)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Offre modulaire de services (liste des services associés)

- ▶ Optionnel et flexible
- ▶ Financement du programme modulaire
- ▶ Système de « jetons », 1 jeton équivaut à un financement de 3 000 €
- ▶ Chaque membre adhérent peut solliciter jusqu'à 5 jetons par an
- ▶ Possibilité de mutualiser entre membres

Offre modulaire de services (système de jetons)

OFFRE MODULAIRE

L'offre modulaire de services de la MOT
Aperçu des services réservés
 Basé sur un nouveau modèle de fonctionnement

Cette offre de services socle, auquel chaque membre de la MOT peut adhérer, sous réserve d'approbation de la cotisation, la MOT propose à partir de 2025 une offre de services modulaire et optionnelle pour ses membres adhérents uniquement.

Cette proposition constitue une initiative optionnelle, soumise à l'avis des membres adhérents - votants 2024 - et adoptée lors de l'Assemblée Générale du 19 septembre 2024 à Dunkerque.

Le principe reste libre à préciser :

- Les principes fondamentaux de cette offre modulaire
- Le système de « forfait annuel de soutien » à l'offre modulaire
- Son modèle opérationnel
- Les services qui y sont associés

Les principes fondamentaux de l'offre modulaire

À partir de 2025, la MOT se dotera d'un modèle de fonctionnement, de son fonctionnement. Pour ce faire, elle adopte les principes suivants :

- **Principe de mutualisation**
- Intégration de l'ensemble des membres adhérents de la MOT et de l'ensemble des cotisations de la MOT
- **Principe de participation**
- Le financement des cotisations de ses adhérents, ainsi que le financement de l'offre modulaire
- **Principe de transparence**
- Intégration de l'ensemble des membres adhérents de la MOT et de l'ensemble des cotisations de la MOT
- **Principe de responsabilité**
- Intégration de l'ensemble des membres adhérents de la MOT et de l'ensemble des cotisations de la MOT

Ce programme d'activités modulaires répond aux principes suivants :

- **Principe de mutualisation**
- Répond à l'ensemble des membres adhérents de la MOT et de l'ensemble des cotisations de la MOT
- **Principe de participation**
- Répond à l'ensemble des membres adhérents de la MOT et de l'ensemble des cotisations de la MOT
- **Principe de transparence**
- Répond à l'ensemble des membres adhérents de la MOT et de l'ensemble des cotisations de la MOT
- **Principe de responsabilité**
- Répond à l'ensemble des membres adhérents de la MOT et de l'ensemble des cotisations de la MOT

Le forfait annuel de soutien « offre modulaire »

Le forfait annuel de soutien « offre modulaire » est un forfait annuel de soutien à l'offre modulaire de services de la MOT.

- Il est financé par un montant de 3 000 €
- Chaque membre adhérent peut solliciter jusqu'à 5 jetons par an
- Pour solliciter un jeton, un membre adhérent doit verser un montant de 3 000 €
- Le montant des jetons sollicités est déduit du forfait annuel de soutien
- Le montant des jetons sollicités est déduit du forfait annuel de soutien

Le forfait annuel de soutien « offre modulaire »

Le forfait annuel de soutien « offre modulaire » est un forfait annuel de soutien à l'offre modulaire de services de la MOT.

- Il est financé par un montant de 3 000 €
- Chaque membre adhérent peut solliciter jusqu'à 5 jetons par an
- Pour solliciter un jeton, un membre adhérent doit verser un montant de 3 000 €
- Le montant des jetons sollicités est déduit du forfait annuel de soutien
- Le montant des jetons sollicités est déduit du forfait annuel de soutien

Le forfait annuel de soutien « offre modulaire »

Le forfait annuel de soutien « offre modulaire » est un forfait annuel de soutien à l'offre modulaire de services de la MOT.

- Il est financé par un montant de 3 000 €
- Chaque membre adhérent peut solliciter jusqu'à 5 jetons par an
- Pour solliciter un jeton, un membre adhérent doit verser un montant de 3 000 €
- Le montant des jetons sollicités est déduit du forfait annuel de soutien
- Le montant des jetons sollicités est déduit du forfait annuel de soutien

Le forfait annuel de soutien « offre modulaire »

Le forfait annuel de soutien « offre modulaire » est un forfait annuel de soutien à l'offre modulaire de services de la MOT.

- Il est financé par un montant de 3 000 €
- Chaque membre adhérent peut solliciter jusqu'à 5 jetons par an
- Pour solliciter un jeton, un membre adhérent doit verser un montant de 3 000 €
- Le montant des jetons sollicités est déduit du forfait annuel de soutien
- Le montant des jetons sollicités est déduit du forfait annuel de soutien

Liste des services associés
 (liste pouvant être complétée et mise à jour régulièrement, dernière mise à jour : 15 octobre 2024)

Services modulables de la MOT	Nombre de jetons nécessaires	Mutualisation possible
Soutien à la rédaction d'une note / plaidoyer relatif à un enjeu local, que ce soit traité par la MOT Description : la MOT peut vous soutenir dans la rédaction d'une note, plaidoyer ou autre production équivalente, mais exclusivement s'il s'agit d'un sujet traité ou à être traité dans le cadre de précédents missions, NE pas solliciter ce jeton si vous souhaitez solliciter un autre jeton de la même nature.	1	<input type="checkbox"/>
Soutien simple à l'organisation d'un événement Description : ce service peut comprendre tout des aspects suivants : - recherche et prise de contact avec des intervenants en France, en Europe et à l'international ; - soutien à l'organisation de tout ou partie du programme de l'événement ; - NE pas solliciter ce jeton si vous souhaitez solliciter un autre jeton de la même nature.	1	<input type="checkbox"/>
Analyse juridique approfondie Description : ce service peut comprendre tout des aspects suivants : - recherche et prise de contact avec des intervenants en France, en Europe et à l'international ; - soutien à l'organisation de tout ou partie du programme de l'événement ; - NE pas solliciter ce jeton si vous souhaitez solliciter un autre jeton de la même nature.	1	<input type="checkbox"/>
Soutien approfondi à l'organisation d'un événement Description : ce service inclut un soutien simplifié (appui) formation / ou animation d'un événement par la MOT	2	<input checked="" type="checkbox"/>
Appui à la rédaction / montage d'un projet (entièrement projet européen) Description : la rédaction / montage de projet, notamment européen, les jetons nécessaires de peuvent structurer un partenariat, constituer un budget, effectuer des recherches préalables, sur de précédents projets, expliciter le besoin et la plus-value de projet européen... La MOT peut vous accompagner sur tout ou partie de ces tâches.	2	<input checked="" type="checkbox"/>
Co-organisation d'une formation ou transmetteur pour les équipes de votre structure Description : la MOT peut vous accompagner dans la co-organisation d'une formation ou transmetteur pour les équipes de votre structure. À l'issue de la formation peut permettre d'être à l'aise opérationnel, cette formation peut tout aussi bien concerner des personnes Europe et internationale, comme des directions régionales, ministères, collectivités, ... Ce soutien s'inscrit dans le cadre d'un autre charge (budgetaire, temps, matériel informatique, budgétaire, ...)	2	<input type="checkbox"/>

4) Perspectives 2025

Offre socle de services (inclus dans la cotisation 2025)

Services de la MOT	Membre	Membre associé	Grand public
Site Internet et publications			
- Centre de ressources	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Newsletter, Cahiers, Fiches projets, Focus, Zoom transfrontalier, Infographies, etc.			
Espace membre « My MOT » (nouveau site)			
→ Accès personnalisé (choix des préférences)			
→ Possibilité de contribuer au site (mise en avant des actus et événements des adhérents)			
→ Ressources dédiées : documents vie de l'association, conférences, Borders Forum et groupes de travail, webinaires replay, base de données d'articles de presse, études et BAT, boîte à outils juridiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Revues de presse (2 par mois)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Portail documentaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etudiants et chercheurs
Valorisation des adhérents dans les publications de la MOT	<input checked="" type="checkbox"/>		
Edito Newsletter et focus adhérents dans les articles et publications, fiches projets, etc.			
Groupes de travail (réunions et documentation)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Cafés du transfrontalier (30 minutes)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Webinaires de la MOT (sauf ressources cf. My MOT)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Services de la MOT	Membre	Membre associé	Grand public
Bureau de la MOT	<input checked="" type="checkbox"/>	1 membre associé (possible)	
Assemblée générale (Instances, Conférences, Visites de terrain)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Conférences / Borders Forum (sauf ressources cf. My MOT)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Valorisation des adhérents lors des évènements de la MOT	<input checked="" type="checkbox"/>		
Co-organisation de l'Assemblée générale	<input checked="" type="checkbox"/>	(<input checked="" type="checkbox"/>)	
Rencontres territoriales	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Envoi des publications de la MOT (Rapport d'activité, magazine newsletter, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Participation aux avis / plaidoyers / manifestes de la MOT	<input checked="" type="checkbox"/>		
Assistance permanente aux adhérents - hotline notamment juridique	<input checked="" type="checkbox"/>		
Hors offre socle : accès à l'offre modulable - jeton(s)	<input checked="" type="checkbox"/>		



4) Perspectives 2025

Offre modulaire de services (liste des services associés)

Services modulables de la MOT	Nombre de jetons nécessaires	Mutualisation possible
<p>Soutien à la rédaction d'une note / plaidoyer relatif à un enjeu local, sur un sujet traité par la MOT</p> <p>Description : la MOT peut vous soutenir dans le cadre de la rédaction d'une note, plaidoyer ou autre production équivalente, mais essentiellement s'il s'agit d'un sujet qu'elle traite ou a déjà traité dans le cadre de précédentes missions. NB : ce soutien va au-delà d'un simple benchmark inclus dans l'offre socle</p>	1	<input type="checkbox"/>
<p>Soutien simple à l'organisation d'un événement</p> <p>Description : ce service peut comprendre l'un des appuis suivants : <ul style="list-style-type: none"> - recherche (et prises de contact) avec des intervenants en France, en Europe et à l'international ; - soutien à l'élaboration de tout ou partie du programme de l'évènement ; - NB : une participation / intervention lors d'un événement est incluse dans l'offre socle. </p>	1	<input type="checkbox"/>
<p>Analyse juridique approfondie</p> <p>Description : au-delà de l'assistance juridique simple incluse dans l'offre socle, la MOT peut proposer des analyses plus approfondies : il peut s'agir d'une recherche sur un point de droit d'actualité avec des sources et d'éventuels impacts en droit national, européen et international, ou encore, en fonction des besoins d'un adhérent, d'une analyse de l'application en transfrontalier de dispositifs existants. De même, il peut être demandé un avis juridique sur un texte ou un travail en particulier.</p>	1	<input type="checkbox"/>
<p>Soutien approfondi à l'organisation d'un événement</p> <p>Description : ce service inclut un soutien simple (voir supra) + l'animation / co-animation d'un événement par la MOT</p>	2	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>Appui à la rédaction / montage d'un projet (notamment projet européen)</p> <p>Description : la rédaction / montage de projet, notamment européen (ex. Interreg) nécessite de pouvoir structurer un partenariat, constituer un budget, effectuer des recherches préalables sur de précédents projets, expliciter la teneur et la plus-value du projet envisagé... La MOT peut vous accompagner sur tout ou partie de ces tâches.</p>	2	<input checked="" type="checkbox"/>

Services modulables de la MOT	Nombre de jetons nécessaires	Mutualisation possible
<p>Co-organisation d'une formation au transfrontalier pour les équipes de votre structure</p> <p>Description : la MOT peut vous accompagner dans la co-organisation d'une formation au transfrontalier pour les équipes de votre structure. A l'appui de formations multi-partenaires qu'elle a déjà organisées, cette formation peut tout aussi bien concerner des directions Europe et transfrontalier, comme des directions métiers (aménagement, mobilité, biodiversité...) Ce soutien n'inclut pas les frais divers à votre charge (logistique, repas, matériel informatique, traductions, ...)</p>	2	<input type="checkbox"/>
<p>Accès à la plateforme de données MyBorderData</p> <p>Description : grâce à un partenariat qu'elle a noué depuis plusieurs années, la MOT dispose d'un accès à un entrepôt de données transfrontalières, incluant des données en OpenData pour toute la France + Belgique (depuis 2023) + Luxembourg (depuis 2023) + Allemagne (depuis 2024). Cette offre consiste à vous octroyer un code d'accès (pour une personne) garantissant à un accès similaire à celui dont dispose actuellement l'équipe de la MOT. NB : d'autres pays frontaliers pourront être inclus dans la plateforme MyBorderData selon les intérêts exprimés.</p>	2	<input type="checkbox"/>
<p>Réalisation / rédaction d'une étude ou analyse selon vos intérêts, mais à l'initiative et sous la responsabilité de la MOT</p> <p>Description : à l'instar des études réalisées en 2021-2022 sur le « télétravail transfrontalier » et en 2023-2024 sur les « bassins de vie transfrontaliers », la MOT vous propose de mener des études, analyses et expérimentations, à son initiative et sous sa responsabilité, autour de problématiques communes à plusieurs de ses adhérents (sur une ou plusieurs frontières simultanément). Ces projets nécessitent obligatoirement de recueillir l'intérêt de plusieurs adhérents afin d'être menés à bien et dans le cadre du programme partenarial de la MOT. Les jetons nécessaires à leur réalisation seront évalués au cas par cas par la MOT.</p>	Au cas par cas	<input checked="" type="checkbox"/>



4) Perspectives 2025

Tarifs journaliers 2025

2020-2024 tarifs

▶ Directeur	1 000 euros HT
▶ Directeur de projet	900 euros HT
▶ Chargé de mission senior, Expert	750 euros HT
▶ Chargé de mission junior	600 euros HT

2025 tarifs

▶ Directeur	1 000 euros HT
▶ Directeur de projet, chargé de mission senior, expert	800 euros HT
▶ Chargé de mission junior	650 euros HT



Programme triennal 2025-2027 et Programme de travail 2025



VOIR POWERPOINT SEPARÉ



4) Perspectives 2025

Budget 2025

(Chiffres en EUROS)

	2024	2025		2024	2025
DEPENSES	BUDGET	BUDGET HYP	RECETTES	BUDGET	BUDGET HYP
	(b)	(d)		(h)	(j)
Salaires et charges sociales	903 477	895 409	Subventions nationales	658 000	658 000
Impôts, taxes, formation	47 500	52 285	- ANCT	305 000	305 000
Sous traitance opérationnelle	5 000	40 000	- Groupe CDC	200 000	200 000
Communication et événements	121 029	57 854	- Ministères		
Honoraires: traitement comptable, paie, budget et juridique.....	42 323	45 157	- Affaires Etrangères (DCTCIV)	130 000	130 000
			- DGCL	23 000	23 000
Loyer, entretien, chauffage, EDF eau	163 257	172 372	- Autres Ministères	0	0
Frais de bureau : informatique, téléphone...	51 622	52 545	- Aide exceptionnelle apprentissage	0	0
Frais de Déplacement et Missions	30 000	30 000	Autres subventions	15 000	15 000
Dot.Amortissements et Provisions	6 965	6 965	- Luxembourg	15 000	15 000
Frais divers	5 016	4 500	Cotisations	390 000	400 000
TOTAL DEPENSES	1 376 189	1 357 087	Subventions territoriales	90 000	40 000
			Assistance et études (marchés)	120 000	107 502
			Projets Européens (dont Interreg)	100 000	157 880
			Borders Forum - recettes	0	0
			Autres Produits	5 000	5 000
			TOTAL RECETTES	1 378 000	1 383 382
			Résultat	1 811	26 295

4) Perspectives 2025

Calendrier 2025

- ▶ 18 déc. 2024 **Webinaire ANCT-MOT « Petites villes, ruralités et territoires de montagne en zone frontalière »** (en ligne)
- ▶ 14 janvier 2025 Lancement du **groupe de travail post 27** (format hybride)
- ▶ 30 janvier 2025 **31ème Assemblée générale** (10h-12h)(en ligne)
- ▶ 24 avril 2025 **Bureau** de la MOT (10h-12h)(en ligne)
- ▶ 1er-2nd juillet 2025 **32ème Assemblée générale** accueillie par le Syndicat du Pays de Maurienne, Département de la Savoie (en présentiel)



5) Point sur l'activité de l'équipe



Actualités locales

Actualités nationales et bilatérales

- **Accompagnement des coopérations bilatérales**

- ▶ France Belgique : inclusion du transfrontalier dans le dialogue bilatéral; rôle de la MOT ?
- ▶ France-Luxembourg : MOT impliquée dans les GT du Comité consultatif, animés par la Préfecture de Moselle
- ▶ France-Allemagne : rôle de la MOT en tant qu'expert du CCT : groupes Observation, Analyse d'impact
- ▶ France-Suisse : participation de la MOT au dialogue CH FR
- ▶ France-Italie : projets Interreg Alcotraité et Observalp ; rôle de la MOT en tant qu'expert du CCF
- ▶ France-Espagne : en attente de la mise en œuvre du traité de Barcelone



5) Point sur l'activité de l'équipe

Actualités européennes

- ▶ 30 et 31 janvier 2025 Réunion du groupe BBSR sur l'Observation à Bruxelles
- ▶ 27 et 28 mars 2025 Conférence post 27 à Gorizia
- ▶ 13 et 14 mai 2025 Conférence TEIN à Budapest sur la formation
- ▶ 25 et 26 juin 2025 Séminaire ESPON à Gdansk « Exaptive resilience in border regions »
- ▶ Octobre 2025 Semaine européennes des villes et des régions (EWRC)
- ▶ 15 et 16 octobre 2025 Assemblée générale et conférence de TEIN à Girona

- ▶ Conférence European Cross border platform ?



5) Point sur l'activité de l'équipe

Projets INTERREG

► ALCOTRAITE (FR/IT)

Aborder certains thèmes qui concernent le Traité du Quirinal signé en 2021, entre l'Italie et la France, et d'identifier les obstacles à la coopération entre les territoires frontaliers.



France - Italia ALCOTRA

ALCOTRAITÉ

► OBSERVALP : (FR/IT/MC)

Construire la base d'un système d'observation des territoires transfrontaliers français, italiens et monégasques pour les années à venir



► PRISMA : Projet d'aménagement et d'observation pour l'agglomération SaarMoselle (FR/ALL)

Accompagner le territoire transfrontalier dans la concrétisation des recommandations élaborées lors du projet pilote franco-allemand pour l'aménagement du territoire (MORO)



Cofinancé par
l'Union Européenne
Kofinanziert von
der Europäischen Union

Zone fonctionnelle - Eurodistrict SaarMoselle - Funktionaler Raum



5) Point sur l'activité de l'équipe

L'appel à projets pilotes « Resilient Borders » : une nouvelle opportunité pour les acteurs de la coopération transfrontalière (1/2)

► Deux volets :

- « **Crisis management** »

- « **Spatial planning** »

► Géré par la MOT et l'ARFE,
pour le compte de la DG REGIO

► 10 sites pilotes seront sélectionnés pour chacun
des deux volets (*gestion de crises
transfrontalières* et *aménagement du territoire*)

► Un budget de 40 000€ de subventions par site
pilote



RESILIENT
BORDERS
CROSS-BORDER
SPATIAL PLANNING &
CRISIS MANAGEMENT PILOTS



5) Point sur l'activité de l'équipe

Resilient Borders (2/2)

Calendrier :

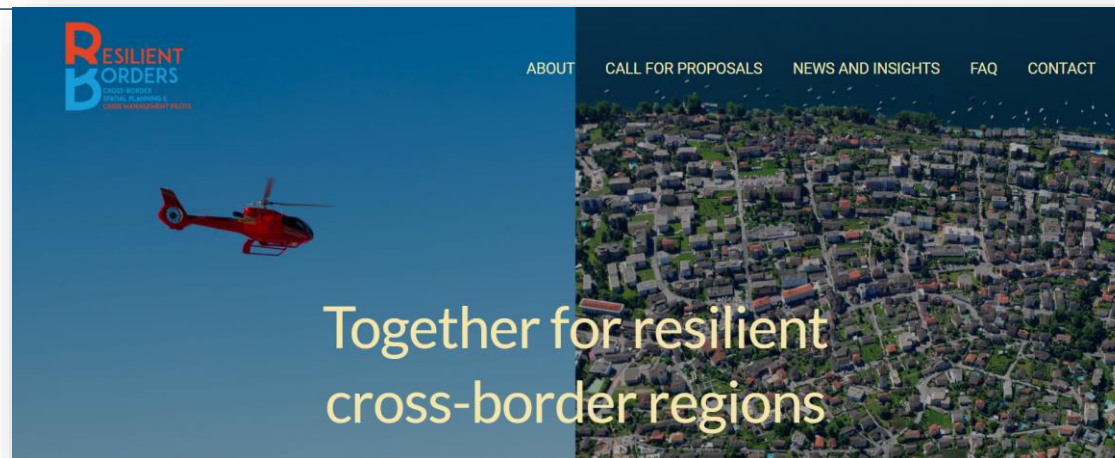
- ▶ Début octobre 2024 : lancement de l'appel à projets
- ▶ 30 novembre : date limite pour soumettre vos candidatures
- ▶ Déc. 2024 : annonce officielle des projets sélectionnés par le jury d'experts
- ▶ Fév. à Sept. 2025 : période de mise en œuvre des projets

Exemples d'actions pouvant être soutenues – Volet « Gestion de crises » :

- ▶ les crises météorologiques et hydrologiques ; catastrophes naturelles ou les incendies ; les crises technologiques ; les crises sociétales telles que les migrations, le terrorisme, les problèmes de sécurité...

Exemples d'actions pouvant être soutenues – Volet « Aménagement du territoire » :

- ▶ développement des services publics transfrontaliers ; renforcement de la gouvernance transfrontalière ; mise en place de réseaux transfrontaliers ...



Un deuxième grant sur le point d'être signé sur les « Cross-border energy communities »



6) Questions diverses



Bureau de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

11 décembre 2024, 10h00 – 12h00 (en visioconférence)

